

RESIDENCE AUTONOMIE LE TOUQUET
BUDGET EXECUTOIRE 2022

DELIBERATION N° 26
Date : SAMEDI 2 JUILLET 2022

Rapporteur :
Monsieur Dominique BAERT,
Président du CCAS.

Conformément à l'arrêté de tarification du Conseil Départemental en date du 29 avril, envoyé par courrier en date du 18 mai ;

Conformément à la reconduction des dépenses et recettes de la tarification 2021 de l'ARS, dans l'attente de l'arrêté de tarification 2022 ;

Conformément à l'autorisation exceptionnelle de la Préfecture de déroger à l'obligation de vote avant le 15 avril ;

Monsieur le Président propose le vote du Budget Exécutoire 2022, en dépenses et recettes, suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 507 760.14 €

Hébergement : 432 860.14 € dont 27 036.14 € au titre du forfait Autonomie

Prix de journée :

T1bis 14.06 € + 1.01 %

T2 14.77 € + 1.03 %

Soins : 74 900.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 151 742.17 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 02/07/2022
Le Maire, Président du CCAS

Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 2 juillet 2022 – 9h30

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 12

Monsieur Dominique BAERT, Maire Président

Madame Danielle CUCHERE, Vice-Présidente

Monsieur Benjamin CAILLIET, Vice-Président délégué

Mesdames Françoise CLAIS, Laura DELPLANQUE, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE,

Messieurs, Patrick DUPONCHEEL, Veysal KIRAZ, Claude LECLUSE, Pascal LUCAS, Christophe RICCI,
Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 01

Madame Arlette ROUSSEL

Absence excusée sans pouvoir : 00

Absence :

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Maire Président